

À l'attention des professionnels des médias

Berne, le 7 juin 2020

Communiqué de presse

La transition thermique est réalisable – la Loi sur le CO₂ lui ouvre la voie

À l'heure actuelle, le mazout et le gaz restent les modes de chauffages majoritaires des ménages suisses. Si nous voulons atteindre les objectifs climatiques que la Suisse s'est fixés, cela doit changer. Une nouvelle étude de l'alliance économique « Initiative Chaleur Suisse » montre qu'une sortie complète de la chaleur d'origine fossile est possible et finançable d'ici 2050. Pour réussir la transition thermique, les conditions-cadres doivent être définies en conséquence. La Loi sur le CO₂ actuellement en discussion au Parlement va dans le bon sens.

En Suisse, 50% de la consommation finale d'énergie est due à la production de chaleur et 70% de cette énergie est issue de ressources fossiles, non renouvelables¹. L'Initiative Chaleur Suisse (ICS), un regroupement d'associations et d'entreprises du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, a commandé une étude à grande échelle pour montrer comment une décarbonation totale du secteur du chauffage peut être réalisée d'ici 2050. Peu importe que les conditions-cadres politiques misent sur l'incitation ou sur la réglementation, la conversion intégrale à un approvisionnement en chaleur renouvelable et neutre en CO₂ est possible dans les deux cas de figure en Suisse. Les deux scénarios requièrent un mix technologique et énergétique similaire. Outre l'amélioration de l'efficacité à tous les niveaux, le passage des énergies fossiles aux énergies renouvelables revêt notamment une grande importance. Dans la plupart des domaines (ménages, industrie, commerces), ce changement est réalisable de manière économiquement rentable.

Des bâtiments plus efficaces et un mix technologique étendu sont requis

À l'heure actuelle, la Suisse consomme environ 100 TWh d'énergie pour le chauffage. Les auteurs ont calculé que ce chiffre pouvait être réduit à 80 – 90 TWh grâce à des mesures d'efficacité énergétique, telles que la rénovation des bâtiments, leur remplacement et les nouvelles constructions, mais aussi via la réglementation en matière d'isolation. Les analyses menées dans le cadre de l'étude montrent que la Suisse dispose d'un potentiel d'énergie thermique renouvelable d'au moins 100 TWh. Dans les ménages, le chauffage peut être en grande partie assuré par des pompes à chaleur électriques efficaces. Dans le cas des bâtiments de service, c'est-à-dire les immeubles de bureaux, les écoles, les magasins, les hôpitaux, etc., les besoins de chaleur pourraient être majoritairement couverts à l'aide de systèmes de chauffage à distance ou de proximité, de récupération de la chaleur ambiante ou grâce au bois. Dans l'industrie, en revanche, dans un avenir renouvelable et neutre en CO₂, la chaleur serait issue de solutions de chauffage à distance ou de proximité, ainsi que du passage au biogaz et aux applications à usage direct de l'électricité. Ces dernières ainsi que les pompes à chaleur décentralisées dans les bâtiments et les grandes pompes à chaleur servant au chauffage à distance ou de proximité entraînent cependant une augmentation de la demande d'électricité. Celle-ci peut être partiellement compensée par la suppression des chauffages et des chauffe-eau électriques, ainsi que par les gains d'efficacité des installations techniques, appareils et équipements des bâtiments. Les besoins supplémentaires nets peuvent être couverts par le développement des installations photovoltaïques, l'utilisation de centrales de cogénération à base de biomasse, l'optimisation et l'extension des capacités de stockage, ainsi que l'importation d'énergie éolienne.

¹ Statistique globale de l'énergie OFEN 2018, statistiques des énergies renouvelables OFEN 2017

Si l'on considère globalement l'ensemble des trois secteurs, les scénarios montrent clairement que l'intégralité des sources d'énergie renouvelables est nécessaire pour atteindre l'objectif de zéro émission nette d'ici 2050 : la chaleur de l'environnement issue de l'air, de l'eau, du sol et de la géothermie, la chaleur résiduelle des usines d'incinération d'ordures ménagères (UIOM) et des stations d'épuration des eaux usées (STEP), la biomasse sous forme de bois et de biogaz, ainsi que l'électricité renouvelable pour alimenter les pompes à chaleur. Aucune de ces technologies ne prédomine clairement puisqu'aucune d'elles ne couvre plus de 20% des besoins de chaleur.

Une transition thermique finançable

La décarbonation du marché du chauffage entraînera des coûts directs et indirects nets d'environ CHF 1,5 milliard par an durant la phase de transition, de 2020 à 2050. Ce chiffre comprend non seulement les investissements directs, mais aussi les dépenses relatives aux réseaux, au stockage et au secteur industriel. Ce calcul des coûts globaux tient donc compte de tous les effets directs et indirects. Par rapport aux quelques 13 milliards de francs que la Suisse paie chaque année pour l'importation de combustibles fossiles, l'investissement de 1,5 milliard de francs est judicieux et crée une valeur ajoutée en Suisse. Pour l'économie dans son ensemble, la décarbonation du marché du chauffage se traduira par une hausse de la création de valeur. Dans les deux scénarios, le nombre de salariés augmente de plus de 4000 équivalents temps plein.

La nouvelle Loi sur le CO₂ va dans le bon sens

La transition thermique est faisable et économiquement viable. Pour qu'elle réussisse, diverses mesures et instruments doivent être adoptés au niveau politique, social et économique. Telle qu'elle est actuellement discutée au Parlement, la nouvelle Loi sur le CO₂ va dans le bon sens. À plus long terme, des mesures supplémentaires seront toutefois nécessaires. Les auteurs recommandent ainsi une hausse progressive de la taxe sur le CO₂ jusqu'à atteindre CHF 300 la tonne d'ici 2030. Cette augmentation doit être associée à une interdiction prospective des systèmes de chauffage à combustibles fossiles (autorisation d'exploitation limitée dans le temps). Le programme de construction et donc le soutien financier des mesures relatives à l'enveloppe et à la technique du bâtiment doivent être encore étendus. L'efficacité énergétique des bâtiments doit continuer à être améliorée. Les auteurs recommandent aux cantons et aux communes de planifier systématiquement leurs concepts énergétiques avec un objectif de zéro émission nette et de les rendre contraignants. Cela permettra de mettre en place les bases nécessaires au développement de réseaux de chaleur à distance ou de proximité. Lorsqu'ils sont disponibles, les réseaux thermiques peuvent jouer un rôle central dans la décarbonation du secteur du chauffage. Les cantons peuvent continuer à promouvoir leur expansion grâce à des mesures telles que des fonds de roulement, des prêts sans intérêts ou des garanties d'investissements et de risques. Cela permettra de concrétiser la transition énergétique en collaboration avec les entreprises locales d'approvisionnement en énergie.

De plus amples informations ainsi que l'étude sont disponibles sur le site web www.waermeinitiative.ch/fr.

Contact :

Pour l'Initiative Chaleur Suisse

Stefan Batzli

Directeur de l'AEE SUISSE

stefan.batzli@aeesuisse.ch

079 420 46 66

Christoph Schär

Directeur de Suissetec, président de l'Initiative Chaleur Suisse

Christoph.schaer@suissetec.ch

079 393 60 50

Pour les auteurs de l'étude

Martin Jakob

TEP-Energy

Martin.jakob@tep-energy.ch

079 691 16 28

À propos de l'Initiative Chaleur Suisse

L'Initiative Chaleur Suisse est une alliance d'associations et d'entreprises partageant la vision commune d'un secteur suisse du chauffage totalement décarboné et renouvelable d'ici 2050. À cet égard, l'ICS agit toujours indépendamment de tout parti pris technologique et au nom de l'ensemble du secteur de la chaleur et du froid durables, en se basant sur les objectifs à long terme de la Suisse en matière de politique énergétique, climatique et de gestion des ressources. Ceux-ci comprennent notamment une réduction de besoins de chaleur d'ici 2050, grâce à des mesures d'efficacité ciblées.

À propos de l'AEE SUISSE

En tant qu'organisation faitière de l'économie des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique, l'AEE SUISSE représente les intérêts de 31 associations professionnelles et 15 000 entreprises et fournisseurs d'énergie du secteur des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique. Son but est d'informer le public et les décideurs, de les sensibiliser à une politique durable de l'énergie et de participer activement à la mise en place des conditions-cadres économiques et de politique énergétique, tant au niveau national que régional.